

Guide étudiant

2022-2023

Édito



Chères étudiantes, chers étudiants,

Bienvenue à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ) et au sein de ses différents campus de Versailles, Saint-Quentin-en-Yvelines, Vélizy-Villacoublay, Rambouillet et Mantes-en-Yvelines.

Nous savons tous à quel point votre intégration à la vie universitaire est fondamentale pour votre épanouissement et votre réussite. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons vous accompagner le mieux possible pour commencer cette année universitaire 2022-2023.

Ce guide étudiant vous apporte toutes les informations nécessaires à votre arrivée à l'université et au déroulement de votre année.

Au quotidien, tout au long de l'année, les enseignants et les personnels de l'UVSQ sont là pour vous accompagner dans vos études et votre vie universitaire.

L'université est un lieu d'apprentissage et de savoirs, mais c'est aussi un lieu de vie. Vous trouverez ainsi dans ce guide des informations concernant la vie de campus (les associations, les activités sportives et culturelles...), mais également des informations pour vous aider dans votre vie quotidienne (logement, santé, restauration...).

Faire ses études à l'UVSQ, c'est bénéficier d'une vie étudiante très dynamique, qui a pleinement redémarré après la crise sanitaire!

Je vous invite donc à profiter de l'ensemble des services et activités proposés par l'UVSQ et à vous engager dans la vie de campus très active qui caractérise si bien notre université.

Avec tous mes vœux de réussite pour cette année universitaire qui commence, je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne rentrée !

Alain Bui
Président de l'Université

55 avenue de Paris
78035 Versailles Cedex
01 39 25 78 00

Conçu et réalisé par la direction de la communication de l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
© Juin 2022

Crédits photos : Shutterstock Prostock-studio, Alexis Chézière, Fotolia, Jan Hodac, Istockphoto, Christian Lauté, Hugo Noulain, Mélanie Leroy, Cécile Oriot, Zarko



alumni.uvsq.fr
uvsq.fr

Sommaire

1 mon UVSQ

- J'active et j'utilise ma carte étudiante // p.6
- Je me connecte aux services en ligne avec l'authentification unique « Sésame » // p.8
- Je suis accompagné(e) par la Vie universitaire // p.9
- Je retrouve toutes mes informations sur www.uvsq.fr // p.10

2 mes études

- Je m'inscris, je me réinscris // p.14
- J'ai besoin d'informations sur mon emploi du temps et mon diplôme // p.14
- Je m'interroge sur le déroulé de mes examens // p.14
- Je souhaite étudier à l'étranger // p.15
- Je valorise mes compétences // p.18
- J'aimerais apprendre une autre langue // p.19
- J'approfondis mes connaissances à la BU // p.20

3 mon projet professionnel

- Je souhaite être informé(e), conseillé(e), orienté(e) // p.24
- Je fais un stage // p.26
- J'envisage une année de césure // p.26
- J'ai un projet d'entrepreneuriat // p.26

4 ma vie pratique

- Je veux me loger // p.30
- J'ai faim // p.33
- Je cherche un job étudiant // p.33
- J'ai besoin d'une aide sociale ou financière // p.33
- Je me déplace à l'UVSQ // p.35

5 ma santé

- Je gère ma sécurité sociale et ma mutuelle // p.42
- J'ai une question d'ordre médical // p.43
- Je suis en situation de handicap // p.46

6 mes loisirs

- Je sors, je me cultive // p.50
- Je fais du sport // p.52
- Je m'implique dans la vie associative // p.54
- Je représente les étudiants dans les instances de l'UVSQ // p.56



1

**Mon
UVSQ**



J'active et j'utilise ma carte étudiante

Elle vous est envoyée ou remise au moment de votre première inscription à l'UVSQ (tout sur les inscriptions page 14).

Conservez-la d'une année sur l'autre : elle est valable pendant toute la durée de vos études. Chaque début d'année universitaire, après votre réinscription, vous obtiendrez un autocollant de l'année en cours à placer par-dessus l'année précédente.

Une carte à avoir sur soi

La carte étudiante peut être demandée à tout moment pour entrer dans l'enceinte des bâtiments de l'université. Elle est nécessaire pour pouvoir accéder aux examens.

Une carte inter-établissements

La carte étudiante permet également de bénéficier de services proposés par les autres établissements membres de l'Université Paris-Saclay tels que les accès aux bibliothèques, les impressions etc.

C'est aussi une carte européenne grâce à l'adhésion de l'UVSQ au projet European Student Card (ESC) : vous pourrez bénéficier, dans le cadre de programmes d'échange, des services proposés par les établissements d'enseignement supérieurs européens.

De nombreuses réductions

En plus d'attester de votre inscription dans un établissement, votre carte étudiante vous permet de bénéficier des diverses réductions liées à votre statut étudiant : au cinéma et au théâtre, dans les musées et expos, dans les clubs sportifs et les salles de sport, dans les centres de copies, sur les logiciels et matériels informatiques, dans les transports, dans les fastfoods et sur internet tout simplement :

www.tarif-etudiant.com ou
www.bons-plans-etudiant.fr

Votre mode de paiement

Dotée de la technologie Izly, votre carte étudiante vous permet de régler :

- ▶ les services du Crous : restaurants universitaires, cafétérias, distributeurs automatiques, etc.
- ▶ les services universitaires : photocopies de cours et impressions, etc.

Le rechargement s'effectue par internet (possible par Smartphone).

L'argent est stocké sur votre compte en ligne, il ne disparaît pas en cas de perte ou de vol de votre carte.

www.izly.fr

Dès que votre première inscription est finalisée, votre carte étudiante est imprimée et vous recevez un mail d'activation de votre compte Izly vous donnant vos identifiants et la procédure à suivre pour activer votre compte.

Votre Pass culture Dac

Collez l'autocollant sur votre carte étudiante pour bénéficier localement de tarifs préférentiels dans de nombreuses salles de spectacles et de cinéma. Demandez-le au service culturel des étudiants et des personnels (voir page 50).



L'UVSQ, membre associé de l'Université Paris-Saclay

université
PARIS-SACLAY

L'UVSQ est membre associé de l'Université Paris-Saclay, avec qui elle fusionnera en 2025 pour devenir l'un des meilleurs établissements d'enseignement supérieur et de recherche européen et mondial.

Un diplôme UVSQ ou un diplôme Université Paris-Saclay ?

L'UVSQ a mutualisé ses doctorats, une grande partie de ses masters ainsi que quelques licences sous la bannière Paris-Saclay. Les étudiants inscrits dans ces formations reçoivent à l'issue de leurs études un diplôme de l'Université Paris-Saclay.

Tous les autres étudiants reçoivent un diplôme UVSQ.

Une carte étudiante pour tous

Tous les étudiants et étudiantes des établissements membres de l'Université Paris-Saclay reçoivent une carte étudiante avec une face aux couleurs de l'Université Paris-Saclay et l'autre face aux couleurs de leur établissement d'inscription. Cette carte donne accès à certains services des autres établissements membres de l'Université Paris-Saclay comme les bibliothèques et les activités sportives.



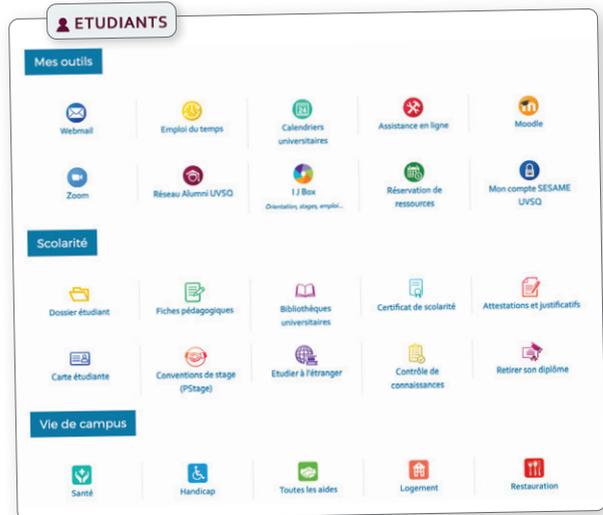
Je me connecte aux services en ligne avec l'authentification unique UVSQ « Sésame »

Le compte d'authentification Sésame vous permet d'accéder avec un identifiant (votre numéro étudiant) et un mot de passe (à choisir lors de votre première connexion) uniques aux ressources numériques de l'université mises à votre disposition :

- ▶ votre dossier personnel, vos calendriers et résultats d'examens,
- ▶ votre messagerie électronique et vos outils collaboratifs (agenda, porte-document, suite bureautique, chat, agenda, filesender ...),
- ▶ la plateforme pédagogique e-campus, pour faciliter vos échanges d'informations et de documents avec vos enseignants,
- ▶ l'accès à votre compte BU,
- ▶ l'accès au Wi-Fi,
- ▶ etc.

Le compte Sésame vous permet également d'activer les ordinateurs à votre disposition dans les différentes salles informatiques de l'UVSQ.

Tous les services numériques étudiants sont disponibles dans l'intranet étudiant sur le site internet de l'université : www.uvsq.fr



Comment activer votre compte UVSQ Sésame

Cinq étapes suffisent pour activer votre compte Sésame :

- ▶ 1/ Connectez-vous sur : <https://moncompte-etu.si.uvsq.fr/sesame>
- ▶ 2/ saisissez votre numéro étudiant à 8 chiffres. Il devient votre identifiant,
- ▶ 3/ saisissez votre date de naissance,
- ▶ 4/ choisissez votre mot de passe puis confirmez-le.

Vous devez avoir finalisé votre inscription administrative de l'année universitaire en cours pour ouvrir votre compte Sésame.



Je suis accompagné(e) par la Vie universitaire

La direction de la coordination de la vie universitaire est un service de l'université qui s'attache tout particulièrement à développer la vie de campus et à améliorer vos conditions de vie.

- ▶ accueil : information, documentation, aide aux démarches administratives,
- ▶ mise à disposition d'ordinateurs (internet, logiciels de bureautique) et d'imprimantes,
- ▶ offres de logements,
- ▶ jobs étudiants,
- ▶ associations : subventions, forum, animations, formations,
- ▶ aides sociales

Vous retrouverez en détail tout ce que vous propose la Vie universitaire au fil de ce guide.

Information

Campus de Saint-Quentin-en-Yvelines

Maison de l'étudiant Marta Pan
1 allée de l'Astronomie
78280 Guyancourt
01 39 25 50 49

Horaires: Du lundi au vendredi
de 8h à 20h

vu@uvsq.fr



Vie de campus - UVSQ



viedecampusuvsq



@uvsq_universite



www.limedia.uvsq.fr



Le Patio à la Maison de l'étudiant : des animations et des dégustations vous sont régulièrement proposées par les associations étudiantes et les services de l'université.

Les espaces détente

Stressé(e) ? Envie d'un espace confortable pour faire une pause détente entre les cours ou avant d'aller travailler à la BU ? C'est possible grâce aux espaces de détente des différents campus :

- ▶ à Saint-Quentin-en-Yvelines : mezzanine et «corner Crous» au bâtiment Vauban, le Patio à la Maison de l'étudiant et «corner Crous» à la Faculté de droit et science politique.
- ▶ à Versailles : espace étudiant au bâtiment Buffon
- ▶ préfabriqués à l'IUT de Vélizy-Rambouillet (campus de Vélizy-Villacoublay et campus de Rambouillet).



@uvsq



UVSQ



UVSQ



@uvsq_universite

Le Quoi

Lettre d'information mensuelle numérique

Je retrouve toutes mes informations sur www.uvsq.fr

Vous y retrouverez, détaillées, toutes les informations figurant dans ce guide et bien plus encore. N'hésitez pas à le consulter régulièrement, rubriques Formation et Vie de campus.

Et aussi

Le portail numérique des démarches et services de la vie de campus du ministère de l'enseignement supérieur :

> finances, logement, santé, conseils, loisirs, etc.

www.etudiant.gouv.fr

La Maison de l'étudiant Marta Pan



La Maison de l'Étudiant Marta Pan vous accueille et vous accompagne tout au long de votre cursus, dans vos démarches administratives comme pour la création de vos projets culturels, associatifs, sportifs et professionnels.

Espace de convivialité et de détente, ce bâtiment réunit en un seul lieu les services aux étudiants et les espaces dédiés aux manifestations et événements culturels et associatifs :

► Les bureaux associatifs

► Les services universitaires

- La direction de la coordination de la vie universitaire : service logement / accompagnement social et accueil des étudiants internationaux, service des associations
- Le service culturel des étudiants et personnels
- Le service commun des activités physiques et sportives
- Le pôle mobilité de la Direction des projets et des relations internationales
- Le service de santé universitaire et centre de santé
- L'assistante sociale du CROUS
- Le service d'accompagnement des étudiants et personnels handicapés
- Le service orientation et insertion professionnelle
- Le bureau du vice-président étudiant
- Les permanences temporaires de partenaires. Ex : CROUS

► Les activités

- Une ludothèque
- Une bibliothèque libre : les livres ambulants
- Des tables de tennis de table avec Interassos UVSQ

- Des transats
- Un bureau multimédia de création graphique équipé de la Suite Adobe (Indesign, Photoshop, Illustrator, Premiere...)

► Les espaces collectifs :

- Le hall et la cafétéria «Le Patio»
- La salle de représentation, «l'Entracte»
- La salle multiactivités
- La salle d'arts plastiques
- La salle de répétition musicale avec instruments de musique
- Les salles de réunion
- Des espaces d'exposition

Mise à disposition des espaces collectifs et de matériel :

Les associations étudiantes et les étudiants dans le cadre de leurs études bénéficient de la gratuité de la mise à disposition des salles de la MDE et de matériel.

Information auprès des agents d'accueil
ou resasallesmde.vu@uvsq.fr

Campus de Saint-Quentin-en-Yvelines

**1 allée de l'Astronomie
78280 GUYANCOURT**



2 Mes études



Je m'inscris, je me réinscris

Candidater à une formation, s'inscrire pour la première fois à l'UVSQ, se réinscrire en année supérieure, redoubler ou se réorienter. Vous trouverez toutes les modalités des inscriptions administratives en ligne, dans la rubrique Formation puis Inscriptions/réinscriptions du site internet de l'université. Vous y serez guidé(e) pas à pas.

Les droits d'inscription

Toute inscription en vue de la préparation d'un diplôme national dans un établissement public d'enseignement supérieur donne lieu au paiement d'un droit spécifique dont le montant vous sera précisé dans votre dossier d'inscription. Ce montant est fixé annuellement par arrêté ministériel et varie selon le diplôme préparé (170€ à 601€ en 2021). Un paiement fractionné en 3 fois (3 mois consécutifs) est possible pour les étudiants qui s'inscrivent et paient leurs droits de scolarité en ligne avant le 15 octobre de l'année universitaire.

La CVEC

Avant de procéder à votre inscription administrative, vous devez vous acquitter de la contribution vie étudiante et de campus (CVEC) auprès du CROUS.

C'est une démarche obligatoire. Cette contribution s'élève à 95€ (montant 2022-2023) et permet aux établissements bénéficiaires d'améliorer la vie de campus.

Pour connaître les projets financés à l'UVSQ par la contribution CVEC :
www.cvec.uvsq.fr

J'ai besoin d'informations sur mon emploi du temps et mon diplôme

Les services de scolarité sont vos interlocuteurs privilégiés, tout au long de votre parcours, pour les questions relatives à :

- ▶ votre inscription pédagogique (choix des UE*),
- ▶ votre emploi du temps et ses modifications,
- ▶ tout ce qui concerne vos examens,
- ▶ le retrait de votre diplôme.

Je m'interroge sur le déroulé de mes examens

Pour connaître les principes généraux du contrôle des connaissances et de l'assiduité, les documents suivants sont disponibles sur le site internet de l'université, rubrique Vie de campus, Scolarité, encadré «Les indispensables» :

- ▶ La Charte des examens à l'UVSQ,
- ▶ les modalités de contrôle des connaissances générales (MCC) qui expliquent le déroulement des examens à l'UVSQ,
- ▶ les modalités de contrôle des connaissances spécifiques (MC2C) qui décrivent en détails les évaluations pour chaque UE* (durée des épreuves, coefficient, examen écrit ou oral).

En cas de question n'hésitez pas à contacter vos enseignants ou votre scolarité.

* unité d'enseignement

LA CVEC

La contribution vie étudiante et de campus, c'est quoi?



95€
1 x / an

43€
pour les
projets
UVSQ



La CVEC est une contribution obligatoire avant de s'inscrire administrativement



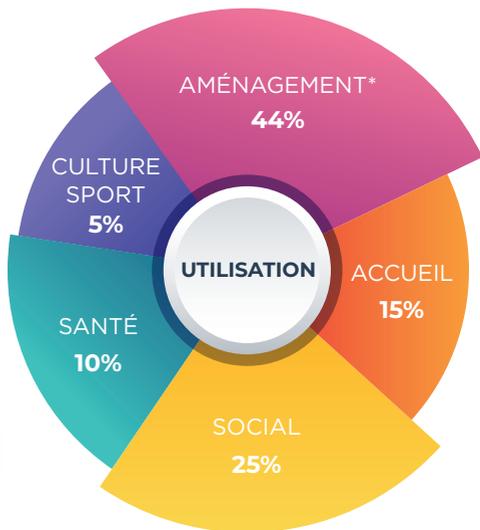
Chaque étudiante et étudiant doit s'en acquitter sauf en cas d'exonération (boursiers...)



Sur le site internet messervices.etudiant.gouv.fr



Son objectif est d'améliorer les conditions de vie des étudiants et étudiantes



Bilan financier 2021

* Aménagements : mezzanine Vauban et surfaces sportives



RÉALISATIONS À L'UVSQ



- **Bornes de recharge pour smartphone** - Campus de Saint-Quentin-en-Yvelines, Versailles et Mantes
- **Mobilier extérieur** - Campus de Versailles et Mantes
- **Dispositif de lutte contre la précarité menstruelle**
- **Kits de bienvenue pour les étudiants primo-entrant**
- **Campagne de sensibilisation** - lutte contre les incivilités
- **Abri à vélo** - Campus de Mantes
- **Espace étudiant** - mezzanine du bâtiment Vauban A, lieu d'étude et de vie étudiante
- **Mentorat étudiant**



- Projets associatifs
- **Kits de prévention**
- Aides pour lutter contre les effets de la crise sanitaire



- **Structures sportives**
Sur les IUT
- **Stade**
Campus de Versailles
- **Ateliers bien-être**
En ligne gratuits
- **Afterworks**



- **Animations artistiques**
Campus de SQY
IUT de Rambouillet
IUT de Mantes**
- **UE / ateliers**
Pratiques artistiques
- **Pass culturel**
- **Pratiques artistiques**



- **Masques**
- **Recrutements :**
> médiateurs covid
> psychologue



- **Aides**
> numériques
> financières
- **Recrutement :**
> conseillère en économie sociale et familiale

** en cours de réalisation

Tous les projets financés par la CVEC sont sur www.cvec.uvsq.fr



Je souhaite étudier à l'étranger

Se former à l'étranger est une opportunité unique pour découvrir un autre pays, une nouvelle culture et enrichir son parcours d'études. La mobilité étudiante, gage d'ouverture d'esprit et d'adaptabilité, est un critère important de recrutement. L'UVSQ vous permet d'effectuer un séjour d'études dans l'une de ses 300 universités partenaires. Vous pourrez réaliser une partie de votre cursus à l'étranger dans le cadre de l'un des dispositifs suivants.

Partir en programme d'échange

- ▶ Un semestre ou une année dans une université à l'étranger, à partir de la 3^e année de licence ou de la 2^e année de BUT.
- ▶ Dans le cadre de 3 grands programmes pour l'Europe (Erasmus+), les États-Unis et le Canada anglophone (Micefa), le Québec (BCI) et de conventions internationales pour les autres destinations.

Contrat d'assistant ou de lecteur

Titulaire d'une L2 au minimum, et particulièrement si vous vous préparez aux métiers de l'enseignement, vous pouvez candidater à des postes d'assistants de français dans un établissement scolaire ou une université à l'étranger. Plus de 2500 postes sont proposés chaque année par le CIEP** dans 24 pays.

www.ciep.fr

Stage à l'étranger

Le Service orientation et insertion professionnelle (voir contacts page 24) vous accompagne dans votre recherche de stage. Les candidats au départ peuvent faire une demande d'aide financière auprès de la Direction des projets et des relations internationales (DIPRI) avant le 1^{er} avril de chaque année. Certains stages en Europe peuvent être réalisés dans le cadre du programme Erasmus+. Des offres de stages sont en ligne sur le réseau alumni Uvsq : alumni.uvsq.fr

* Unité d'enseignement

** Centre international d'études pédagogiques

Candidater pour partir en programme d'échange

Le départ à l'étranger en programme d'échange se prépare un an à l'avance.

► Calendrier

- > Octobre/novembre, année n-1 : réunions d'information sur les échanges.
 - > Novembre/décembre, année n-1 : dépôt des dossiers.
 - > Janvier, année n : date limite de retour des dossiers.
 - > Avril-juin, année n : résultats des dossiers sélectionnés.
 - > Mai, année n : réunion de préparation au départ
- La sélection des candidats est effectuée par l'enseignant coordonnateur de l'échange (Erasmus+) ou par une commission composée d'enseignants et de membres de la DIPRI.
- Si vous êtes sélectionné(e), vous restez inscrit à l'UVSQ, même pour la partie du diplôme à valider à l'étranger. Vos droits d'inscription étant payés à l'UVSQ, vous n'avez rien à verser à l'université d'accueil.
- De nombreuses universités demandent un test de langue, il est conseillé de vous y préparer à l'avance afin de détenir le résultat au moment du dépôt du dossier (test ELAO ou TOEFL, voir avec le CEREL page 18)

- Des aides financières peuvent vous être attribuées sous conditions : aides à la mobilité internationale du CRIDF*, bourse du MEN**, allocation de mobilité Erasmus+, etc.

*CRIDF : Conseil régional d'Île-de-France

**MEN : Ministère de l'Éducation nationale

Information

Direction des projets et des relations internationales
Service de la Mobilité Étudiante

- > Gestion de la mobilité étudiante

Maison de l'étudiant Marta Pan, 1^{er} étage
1 allée de l'Astronomie
78280 GUYANCOURT
mobilite@uvsq.fr
lundi, mardi, jeudi, vendredi
9h-12h et 14h-17h

Adeline Favier

Programme Erasmus+ et MICEFA

01 39 25 51 29

bureau 106

Geneviève Rozier

Programme Conventions internationales et BCI

01 39 25 56 23

bureau 105

Suivez l'actualité de la Direction des projets et des relations internationales sur :
www.uvsq.fr/actualites-internationales



Je valorise mes compétences

En complément de vos disciplines principales, vous avez la possibilité de participer à une UE* artistique, sportive, sociale ou associative valorisée par des ECTS** afin de développer de nouvelles compétences ou tout simplement, parfaire votre culture générale.

UE handicap et société

Les étudiants de l'UFR des Sciences peuvent suivre au 2^d semestre une UE de sensibilisation au handicap. Elle vaut 4 ECTS.

Ses objectifs sont les suivants :

- ▶ faire évoluer les représentations sociales du handicap et mieux appréhender les réalités des situations de handicap,
- ▶ devenir acteurs de la sensibilisation du grand public.

saeh@uvsq.fr

UE Théorie et pratique des activités physiques et sportives (APS)

Cette UE vous permet d'approfondir vos connaissances et d'améliorer vos compétences dans les pratiques physiques et sportives. Elle peut être valorisée à 3 ou 4 ECTS selon votre parcours (Liste des disciplines proposées page 51).

info.scaps@uvsq.fr

UE engagement et vie associative à l'UVSQ

Cette UE valide 3 ECTS au sein de l'ensemble des cursus de formation. Les interventions se font sous la forme de séminaires, dématérialisés pour certains, et d'ateliers. Elles présentent différentes formes d'engagement pour montrer leur diversité et approfondir leurs connaissances.

ue.engagement.vu@uvsq.fr

UE culture - pratique artistique

Options proposées :

- Théâtre
- Photo
- Arts plastiques
- Média / radio
- Histoire de l'art

Cette UE est valorisée 3 ECTS.

service.culturel@uvsq.fr

* Unité d'enseignement

** European Credits Transfer System

J'aimerais apprendre une autre langue ou me perfectionner

Le CEREL, Centre d'études et de Ressources en langues

- ▶ Anglais
- ▶ Allemand
- ▶ Espagnol
- ▶ Italien
- ▶ Néerlandais
- ▶ Chinois
- ▶ Japonais
- ▶ Russe
- ▶ Portugais
- ▶ Français langue étrangère (FLE)
- ▶ etc.
- ▶ Rosetta Stone : après un test de niveau, un parcours pédagogique vous est proposé pour améliorer vos compétences en vocabulaire, grammaire, compréhension orale et écrite, expression écrite et orale grâce au système de reconnaissance vocale.
- ▶ Formation en orthographe du français (Projet Voltaire)
- ▶ Préparations au TOEIC, TOEFL, BRIGHT, Linguaskill, DELE, HSK et DELF.

Le CEREL vous propose trois axes de formation que vous pouvez combiner.

L'autoformation guidée

- ▶ Elle vous permet d'améliorer vos compétences en compréhension orale, compréhension écrite et expression écrite, de revoir vos fondamentaux en grammaire et en vocabulaire, en fonction de votre niveau, de vos intérêts personnels et à votre rythme.

Les ateliers de conversations

- ▶ Individuels ou en groupe, animés par un tuteur, les ateliers permettent à travers des activités de langage, de favoriser et d'améliorer l'expression orale dans la langue apprise. À distance ou en ligne.

Les formations en ligne

Elles sont accessibles avec une simple connexion internet, et elles sont valables une année de date à date :

3 sites :

À Saint-Quentin-en-Yvelines

Bâtiment d'Alembert
5-7 Boulevard d'Alembert
78280 Guyancourt
aile A, 2^e étage
Salle A210

cerel.guyancourt@uvsq.fr

À Versailles

Campus des Sciences
45, avenue des Etats-Unis
78000 Versailles
Bibliothèque universitaire, rez de jardin

cerel.versailles@uvsq.fr

À Mantes

IUT de Mantes
7, Rue Jean Hoët
78200 Mantes-la-Jolie
Aile B, 1^{er} étage
Bureau B101

cerel.mantes@uvsq.fr

Informations et tarifs :

www.cerel.uvsq.fr

cerel@uvsq.fr

le +

Le CEREL est également un centre de certification où vous pouvez passer le TOEIC, le TOEFL, le Certificat Voltaire, Linguaskill et le DELF.

J'approfondis mes connaissances à la BU

Documentez-vous, révisez et empruntez au sein des bibliothèques de l'université.

Vos services sur place :

- ▶ des livres, revues et thèses en lien avec vos disciplines à consulter sur place et/ou à emprunter chez vous,
- ▶ des livres sur l'insertion professionnelle,
- ▶ des salles de travail en groupe (sur réservation),
- ▶ des salles de travail individuel (carrels),
- ▶ des ordinateurs avec accès Internet,
- ▶ le Wi-Fi,
- ▶ des imprimantes et photocopieurs,
- ▶ des collections et des coins détente,
- ▶ la possibilité de faire venir un livre d'une autre BU de l'UVSQ (navette).

Et aussi :

- ▶ des manifestations culturelles et scientifiques (expositions, conférences...),
- ▶ des ateliers thématiques (CV-lettre de motivation, relaxation...),
- ▶ des bibliothécaires à votre service pour vous aider dans vos recherches.

Vos services en ligne :

www.bib.uvsq.fr

- ▶ consultation 24h/24 du portail documentaire, pour rechercher les livres disponibles,
- ▶ accès depuis chez vous aux revues électroniques, bases de données, ebooks,
- ▶ réservation à distance des salles de travail via l'appli Affluences,
- ▶ accès à votre compte lecteur : dates de retour, réservation, prolongation,
- ▶ la possibilité de proposer des achats d'ouvrages,
- ▶ impression à distance à récupérer dans la BU de votre choix,
- ▶ infos et actualités des BU sur les réseaux sociaux Facebook, Instagram, Twitter.



le +

Réserver une salle de travail avec l'appli Affluences

Pour réserver une salle de travail en groupe à la BU de Versailles et de St Quentin, rien de plus simple !

Téléchargez l'application gratuite Affluences et réservez en ligne 24/24.

<https://www.affluences.com>

À la BU de Versailles

Avec le service «Emprunter un cartable numérique », vous pouvez accéder à un environnement de travail (Windows 7, Linux) associé à des logiciels spécialisés, adaptés à vos enseignements et TD.

Emprunt et retour en libre-service à la BU avec votre carte étudiante.



Les bibliothèques de l'UVSQ

BU de Saint-Quentin-en-Yvelines

45 boulevard Vauban
78280 Guyancourt
01 39 25 54 50
busqy.bib@uvsq.fr

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 20h
le samedi de 10h à 18h

BU de Versailles

45 avenue des États-Unis
78000 Versailles
01 39 25 40 04
busv.bib@uvsq.fr

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 19h

BU de Rambouillet

19 allée des vignes
78120 Rambouillet
01 39 25 58 24
biutr.bib@uvsq.fr

Du lundi au vendredi
de 8h à 17h30

BU de Boulogne-Billancourt

Hôpital Ambroise Paré,
RDC bas
9 avenue Charles de
Gaulle
92104 Boulogne Cedex
01 39 25 45 61
bupare.bib@uvsq.fr

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 21h30
samedi de 10h à 20h

BU de Mantes-la-Jolie

7 rue Jean Hoët
78200 Mantes-la-Jolie
01 39 25 33 43
biutm.bib@uvsq.fr

Du lundi au vendredi
de 8h à 17h30

BU de Vélizy-Villacoublay

10 - 12 avenue de l'Europe
78140 Vélizy-Villacoublay
01 39 25 37 51
biutv.bib@uvsq.fr

Du lundi au vendredi
de 8h à 17h30

Bibliothèques associées de laboratoires et de l'OIP

www.bib.uvsq.fr/
bibliotheques-associees/

www.bib.uvsq.fr

@BIBuvsq



mes études



3

**Mon projet
professionnel**



Je souhaite être informé(e), conseillé(e), orienté(e)...

À la Maison de l'étudiant Marta Pan, l'équipe du Service de l'Orienteation et Insertion Professionnelle (OIP) vous accompagne dans la construction de votre parcours d'études et projet professionnel et vous propose :

Des entretiens personnalisés :

Vous pouvez prendre rendez-vous avec une conseillère ou un conseiller de l'orientation et l'insertion professionnelle. Nos dispositifs s'adaptent à vos besoins : Poursuite d'étude, préparer sa candidature (CV, LM, entretiens), Réorientation, Césure.

Nos accompagnements s'appuient sur la plateforme «Pass'Avenir», nous mettons à votre disposition notre savoir-faire et des activités pour explorer les possibles jusqu'à 1 an après l'obtention de votre diplôme.

uvsq.fr/oip-entretiens

Des ateliers collectifs :

Sur les campus de Guyancourt ou Versailles, nous vous proposons des ateliers répondant à vos problématiques: rédiger un cv ou une lettre de motivation, préparer un entretien professionnel, rechercher un stage...

Vous pouvez consulter notre catalogue en ligne et vous inscrire aux dates d'ateliers proposées.

uvsq.fr/oip-ateliers

Des fonds documentaires :

Nos bibliothèques de Saint-Quentin-en-Yvelines et Versailles permettent de vous informer sur les concours, métiers et accéder à des manuels de formation sur des compétences professionnelles transversales.

Les livres et revues sont consultables sur place ou empruntables avec votre carte étudiante. De nombreux ebook et revues sont accessibles en ligne sur le portail de la BU.

uvsq.fr/oip-ressources

Des espaces de travail :

Vous pouvez venir travailler seul ou en groupe sur votre orientation au sein de notre espace à la maison de l'étudiant de Guyancourt.

Trois ordinateurs sont disponibles avec la connexion internet et la possibilité d'imprimer gratuitement.

uvsq.fr/oip-espaces

Information :

OIP

Maison de l'étudiant Marta Pan
1 allée de l'Astronomie
78280 Guyancourt

2^e étage

lundi - jeudi : 9h à 16h30

mardi - mercredi : 9h à 12h30 -
14h-16h30

vendredi : sur RDV

01 39 25 56 10

www.uvsq.fr/oip

oi.e.defip@uvsq.fr



Comment construire mon projet d'étude et professionnel ?



Quels sont mes centres d'intérêts, mes qualités et mes aptitudes ?

1

RÉALISER UN BILAN PERSONNEL



Je consulte l'encyclométier, le fonds documentaire et j'échange avec mon entourage.

2

IDENTIFIER DES PISTES D'ORIENTATIONS



Je prépare un projet : poursuite d'étude, césure, réorientation.

3

ÉLABORER UN PLAN D'ACTION



Je travaille ma candidature pour la recherche de stage, d'alternance, de formation ou d'emplois.

4

PRÉPARER DES CANDIDATURES

Notre service public pour les étudiant(e)s

ENTRETIENS PERSONNALISÉS



ATELIERS COLLECTIFS



NOTRE ÉQUIPE VOUS ACCUEILLE



FONDS DOCUMENTAIRES



ESPACES DE TRAVAIL



Je fais un stage

L'élaboration de votre projet professionnel s'inscrit dans la réalisation de stages, et la recherche d'emploi.

Étape incontournable de votre formation, le stage est obligatoire ou optionnel, comme UE intégrée au cursus dès la 1^{ère} année de licence. Il vous familiarise avec le milieu professionnel, et vous permet d'appliquer vos connaissances et d'y acquérir de nouvelles compétences.

Les conventions de stage sont gérées par les composantes de l'université, dans votre service de scolarité.

- Découvrez les offres de stage, d'emploi et d'alternance sur le réseau alumni UVSQ :

alumni.uvsq.fr

et sur le site dédié de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines :

www.sqyemploi.fr

J'envisage une année de césure

La césure correspond à une période d'une durée maximale d'une année universitaire pendant laquelle un étudiant, inscrit dans une formation d'enseignement supérieur, la suspend temporairement dans le but d'acquérir une expérience personnelle, soit de façon autonome, soit au sein d'un organisme d'accueil en France ou à l'étranger. Les demandes sont à faire parvenir auprès du Service d'Orientation et d'Insertion Professionnelle.

La convention de stage mode d'emploi

Créez et imprimez votre convention de stage via l'application Pstage en ligne dans votre Intranet étudiant. La convention est établie entre l'étudiant, l'organisme d'accueil et l'université.

Les stages sont encadrés par une réglementation précise dans le cadre de votre formation (missions, période et durée du stage, gratification, stage à l'étranger).

Pour toute modification de votre convention de stage (changement de dates, horaires, etc.), vous devez créer un avenant via Pstage.

Découvrez le guide interactif du Ministère de l'Enseignement :



J'ai un projet d'entrepreneuriat

Développer un projet, créer une activité, implique un accompagnement dès la genèse de l'idée jusqu'à sa conception.

L'UVSQ poursuit son engagement pour favoriser la création d'entreprise auprès de ses étudiants et chercheurs. En lien avec le programme PEPITE PEIPS de l'Université Paris-Saclay (Pôle Entrepreneuriat et Innovation),

l'UVSQ permet en particulier à ses étudiants et post-diplômés désireux de se lancer dans l'aventure entrepreneuriale de découvrir ce monde via un écosystème complet de structures d'accompagnement sur son territoire ainsi que sur le plateau de Saclay.

Pour toute question ou information autour d'un projet :
patrick.legrand@uvsq.fr

Réseau alumniUVSQ

Université Paris-Saclay



ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES

Complétez votre profil et retrouvez
vos camarades de promotion

**Une plateforme web pour réussir vos études
et construire votre futur réseau professionnel !**

- ▶ **1** réseau connecté à LinkedIn®
- ▶ **2600** recruteurs partenaires
- ▶ **600** offres de stages
et d'emplois par mois
- ▶ **12000** diplômés UVSQ pour vous aider
- ▶ **1** système de parrainage
- ▶ **1** agenda des événements de recrutement
- ▶ des témoignages, des bons plans...

INSCRIPTION **GRATUITE** SUR
alumni.uvsq.fr



4

**Ma vie
pratique**



Je veux me loger

Il existe plusieurs solutions pour se loger lorsque l'on étudie à l'UVSQ.

Les résidences universitaires du CROUS

Le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de l'académie de Versailles propose, dans le secteur de l'université, sept résidences aux étudiants de l'enseignement supérieur. La demande de logement doit être effectuée chaque année auprès du CROUS entre janvier et avril. Les étudiants boursiers sont prioritaires.

www.crous-versailles.fr

Les résidences locatives privées

Certaines sont gérées par des organismes conventionnés, tels que ARPEJ, Studefi, AGEFO, ESPACIL ou IRP, d'autres sont entièrement privées.

Le logement chez l'habitant

Des particuliers mettent à disposition des étudiants des logements éligibles à l'APL. Ces offres sont consultables sur les plateformes logement suivantes :

- plateforme UVSQ
housing.uvsq.fr
- plateforme de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines
www.sqy.lokaviz.fr
- plateforme du CNOUS
www.lokaviz.fr

Le service logement de l'UVSQ

Pour répondre au mieux à vos besoins de logement, l'université met à votre disposition un service logement :

- ▶ édition d'un guide du logement étudiant,
- ▶ mise à disposition d'annonces de propriétaires (principalement offres chez l'habitant et location) via les plateformes logements,
- ▶ organisation d'un forum logement en juin ou juillet où vous pourrez trouver tous les acteurs du logement étudiant et rencontrer des propriétaires.

Vous êtes étudiant étranger en programme d'échange

Le service logement est votre interlocuteur dans votre recherche et pour la gestion des logements CROUS réservés. Vous pouvez également demander un kit d'accueil pour votre arrivée dans les résidences étudiantes avec le nécessaire en literie, vaisselle, etc.

Information

Pascal Manegli
01 39 25 56 29
logement.vu@uvsq.fr
Bureau 104
Maison de l'étudiant Marta Pan
1 allée de l'Astronomie
78280 Guyancourt



Le forum logement à la Maison de l'étudiant

Les aides au logement

La caisse d'allocations familiales (CAF)

www.caf.fr

En tant qu'étudiant, si vous êtes locataire et titulaire d'un bail, ou encore résidez en foyer ou résidence universitaire, vous êtes éligible aux aides au logement de la CAF (allocation de logement à caractère social - ALS, allocation de logement à caractère familial - ALF, aide personnalisée au logement - APL). Simulation et demande peuvent se faire en ligne sur le site de la CAF.

le +

Téléchargez le guide du logement sur :

www.uvsq.fr

Rubrique Vie de campus

L'aide Mobili-Jeune

C'est une subvention qui permet d'alléger la quittance de loyer. Elle s'adresse aux jeunes de moins de 30 ans, en formation en alternance (sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation). Le montant de l'aide s'élève entre 10 € et 100 € maximum chaque mois.

www.actionlogement.fr

Garantie VISALE

Visale est un service de cautionnement entièrement gratuit pour tous les étudiants de moins de 30 ans.

www.visale.fr



Jobs étudiants à l'université

Candidatez dès septembre

À l'UVSQ, vous pouvez devenir vacataire dans plusieurs services :

Au Service d'accompagnement des étudiants et personnels handicapés (SAEPH)

- ▶ Prendre des notes de qualité et les transmettre régulièrement : preneurs de notes
- ▶ Rédiger une copie d'examen sous la dictée d'un étudiant : secrétaires d'examens
- ▶ Aider et soutenir sur le plan pédagogique et/ou organisationnel : tuteurs

Envoyer CV et lettre de motivation :
vacataires-relaishandicap@uvsq.fr

À la Direction des études, de la formation et de l'insertion professionnelle (DEFIP)

- ▶ Assistance Chat (en période d'inscription administrative et à la rentrée service gestion des études)

Au Service orientation insertion professionnelle (OIP)

- ▶ Accueil du public et promotion de l'offre de formation sur les salons et forums

Envoyer CV et lettre de motivation :
oip.defip@uvsq.fr

Au Centre d'études et de ressources en langues

- ▶ Animation du labo de langues
- ▶ Animation d'ateliers de conversation en langue... si vous justifiez d'un niveau C1

Envoyer CV et lettre de motivation :
claudine.pierre@uvsq.fr /
thalie.fouque@uvsq.fr

À la Direction de la coordination de la vie universitaire

- ▶ Ambassadeurs pour le média étudiant
- ▶ Médiateurs de rentrée
- ▶ Gestion de projets
- ▶ Animation
- ▶ Affichage et distribution de flyers sur les campus de l'université
- ▶ Accueil du public lors des événements

Envoyer CV et lettre de motivation :
vu@uvsq.fr

Au Service culturel

- ▶ Affichage et distribution de flyers sur les campus de l'Université
- ▶ Accueil du public lors des événements

Envoyer CV et lettre à :
service.culturel@uvsq.fr

À la Direction des moyens généraux (DMG)

- ▶ Répondre aux questions relatives à l'Inscription Administrative des étudiants ;
- ▶ Effectuer des vérifications et valider des documents dématérialisés ;
- ▶ Rendre compte et alerter sur le suivi des Inscriptions Administratives ;
- ▶ Effectuer la gestion administrative des cartes d'étudiant.

Envoyer CV et lettre de motivation :
nicolas.courcoux@uvsq.fr

Dans les bibliothèques universitaires

Les bibliothèques emploient des vacataires étudiants pour l'accueil des publics sur l'année universitaire de mi-septembre à mi-juin.

Recrutement en mai pour l'année universitaire suivante.

Déposer ou envoyer par mail CV et lettre de motivation à l'accueil de la BU de votre choix.

J'ai faim

Il existe plusieurs solutions pour se restaurer à l'UVSQ. Le CROUS de l'académie de Versailles offre ces formules de restauration :

- ▶ les restaurants et brasseries universitaires (RU). Accès avec votre carte multi-services étudiante au prix de 3,30 € par repas,
- ▶ les « Corner CROUS », avec des distributeurs, la possibilité de réchauffer des plats et de manger sur place,
- ▶ les cafétérias,
- ▶ des sites de restauration sur le campus de Rambouillet et le site de l'ISTY à Mantes-la-Ville, ainsi que des solutions de restauration sur le site de l'IUT de Mantes à Mantes-la-Jolie (distributeurs, salle pour déjeuner munie de micro-ondes),
- ▶ des restaurants dans les hôpitaux de l'UFR Simone Veil Santé.

Plus d'information sur les prestations du CROUS :

www.crous-versailles.fr

Où déjeuner ?

- ▶ **Brasserie et cafétéria Leclerc**
3 rue de la division Leclerc, 78280 GUYANCOURT
- ▶ **Restaurant Vauban**
3 boulevard d'Alembert, 78280 Guyancourt
- ▶ **Restaurant Les aviateurs**
10/12 avenue de l'Europe, 78140 Vélizy-Villacoublay
- ▶ **Restaurant Les États-Unis et cafétéria Descartes**
45 avenue des États-Unis, 78000 Versailles

Je cherche un job étudiant

L'UVSQ, grâce aux nombreux partenariats qu'elle noue avec les entreprises locales, met à votre disposition de nombreuses offres de jobs étudiants.

Retrouvez-les dans les accueils de la Vie de campus ou directement en ligne sur :

alumni.uvsq.fr

www.uvsq.fr/vacations-etudiantes

Le CROUS de l'académie de Versailles propose également des jobs étudiants sur son site :

www.jobaviz.fr

Les services de l'université proposent aussi des jobs étudiants. Voir ci-contre.

J'ai besoin d'une aide sociale ou financière

Vous trouverez tous les éléments d'informations sur les types d'aides existantes sur le site

www.etudiant.gouv.fr

Les aides sociales du CROUS

Dans toutes les difficultés que vous pourriez rencontrer au cours de votre vie universitaire, le CROUS de l'académie de Versailles vous offre une oreille attentive. Des assistantes sociales tenues au secret professionnel sont à votre disposition sur rendez-vous. Leurs champs d'action :

- ▶ vie universitaire et conditions matérielles qui en résultent : logement, bourses, travail, budget, etc.,
- ▶ droits et législation sociale,
- ▶ possibilité d'être orienté vers des services spécialisés pour les problèmes médicaux, juridiques, d'inadaptation, de changement d'orientation, etc.

Les services sociaux du CROUS de l'académie de Versailles peuvent par ailleurs prendre en charge les demandes d'aides pécuniaires adaptées à votre situation.

Ils répondent aux situations particulières, voire critiques, de certains étudiants par une aide ponctuelle ou annuelle.

Prendre rendez-vous avec les deux assistantes sociales du CROUS entre 9h30 et 12h30 :

01 69 15 70 64

Françoise Bouchain
Guyancourt

Edith Ndongmeza
IUT de Mantes, UFR des Sciences à Versailles

Le CROUS gère également les bourses sur critères sociaux qui sont attribuées selon les revenus du foyer fiscal, le nombre d'enfants à charge de la famille et l'éloignement du lieu d'études. Les dossiers sont instruits par la plateforme CROUS de Paris dès le 15 janvier et les demandes de dossier social se font sur : www.mesrdv.etudiant.gouv.fr

Les aides sociales de l'UVSQ

En complément des aides sociales du CROUS, l'université peut vous apporter une aide financière ponctuelle (FSDIE social). Elle met régulièrement en place des actions : aide à l'achat de matériel informatique, prêt d'ordinateurs ... et soutient des initiatives de partenaires comme par exemple la bourse aux vêtements de la Croix-Rouge. fsdiesocial.vu@uvsq.fr

Une conseillère en économie sociale et familiale, Marie Voungny, peut vous conseiller pour vous aider au quotidien : marie.voungny@uvsq.fr

Les autres aides financières

Cette liste n'est pas exhaustive

Vous pouvez, après examen de votre situation, bénéficier de certaines aides financières :

- ▶ aide aux études doctorales : renseignements auprès de la direction de soutien

à la recherche :
01 39 25 79 47
theses@uvsq.fr

- ▶ aides spécifiques aux étudiants se destinant au métier d'enseignant : scolarite.devu@uvsq.fr
www.cnous.fr
- ▶ aide au mérite (bachelier et étudiant de master), scolarite.devu@uvsq.fr
- ▶ bourse à la mobilité : programme d'échange ou stage à l'international. Contact : Direction des projets et des relations internationales : relations.internationales@uvsq.fr
- ▶ prêt étudiant : système de prêts bancaires garantis par l'État, sans caution ni conditions de ressources : www.etudiant.gouv.fr

Les services sociaux municipaux et le conseil départemental peuvent proposer des aides diverses. Les demandes doivent être formulées auprès de la mairie ou du conseil départemental du lieu d'habitation actuel ou des parents.



L'épicerie solidaire AGORAé

Destinée aux étudiants, cette épicerie est située sur le campus de Saint-Quentin-en-Yvelines, bâtiment Vauban.

Elle est accessible sur critères sociaux.

Toutes les infos sur Facebook : AGORAé UVSQ

une initiative Interassos uvsq
agorae@interassos-uvsq.fr

Je me déplace à l'UVSQ

L'UVSQ est implantée sur cinq sites différents : Versailles, Saint-Quentin-en-Yvelines, Vélizy-Villacoublay, Rambouillet, Mantes en Yvelines et aussi à Saint-Germain-en-Laye (partenariat avec Cergy Paris Université) et sur des lieux extérieurs en ce qui concerne les filières santé.

Versailles

Présidence, directions et services

55 AVENUE DE PARIS
78035 VERSAILLES CEDEX
01 39 25 78 00

Accès en transports (zone 4)

Gare de Versailles Chantiers (Transilien N,U/ RER C), puis bus R direction Université, arrêt Coypel-Champ Lagarde.

Gare de Montreuil (Transilien L), puis bus R direction Versailles Chantiers, arrêt Coypel-Champ Lagarde.

Gare de Porchefontaine (RER C), puis environ 10 à 15 minutes de marche.

UFR des Sciences

45 AVENUE DES ÉTATS-UNIS
78035 VERSAILLES CEDEX
01 39 25 41 12

Accès en transports (zone 4)

Gare de Montreuil (Transilien L), puis bus R direction Université jusqu'au terminus.

Gare de Versailles Chantiers (Transilien N,U/RER C), puis bus R direction Université jusqu'au terminus.

Gare de Versailles rive-gauche, puis bus D arrêt Europe.

le +

Opération Vélocampus

Sur le campus de Versailles, vous pouvez emprunter gratuitement des vélos à la journée.

Renseignez-vous à l'accueil du campus.

Saint-Quentin-en-Yvelines

UFR des sciences sociales
Institut supérieur
du management (ISM-IAE)
Institut d'études culturelles
et internationales (IECI)

Bâtiment Vauban

47 boulevard Vauban
78 280 GUYANCOURT
01 39 25 50 02

Bâtiment d'Alembert

5-7 boulevard d'Alembert
78280 GUYANCOURT

Maison de l'étudiant Marta Pan

1 allée de l'Astronomie
78280 GUYANCOURT

Faculté de droit et de science politique (DSP)

Bâtiment Leclerc

3 rue de la Division Leclerc
78 280 GUYANCOURT
01 39 25 53 13

Observatoire des sciences de l'univers de Saint-Quentin-en-Yvelines (OVSQ)

11 boulevard d'Alembert
78 280 GUYANCOURT
01 80 28 54 96

Vélos et trottinettes à Saint-Quentin-en-Yvelines

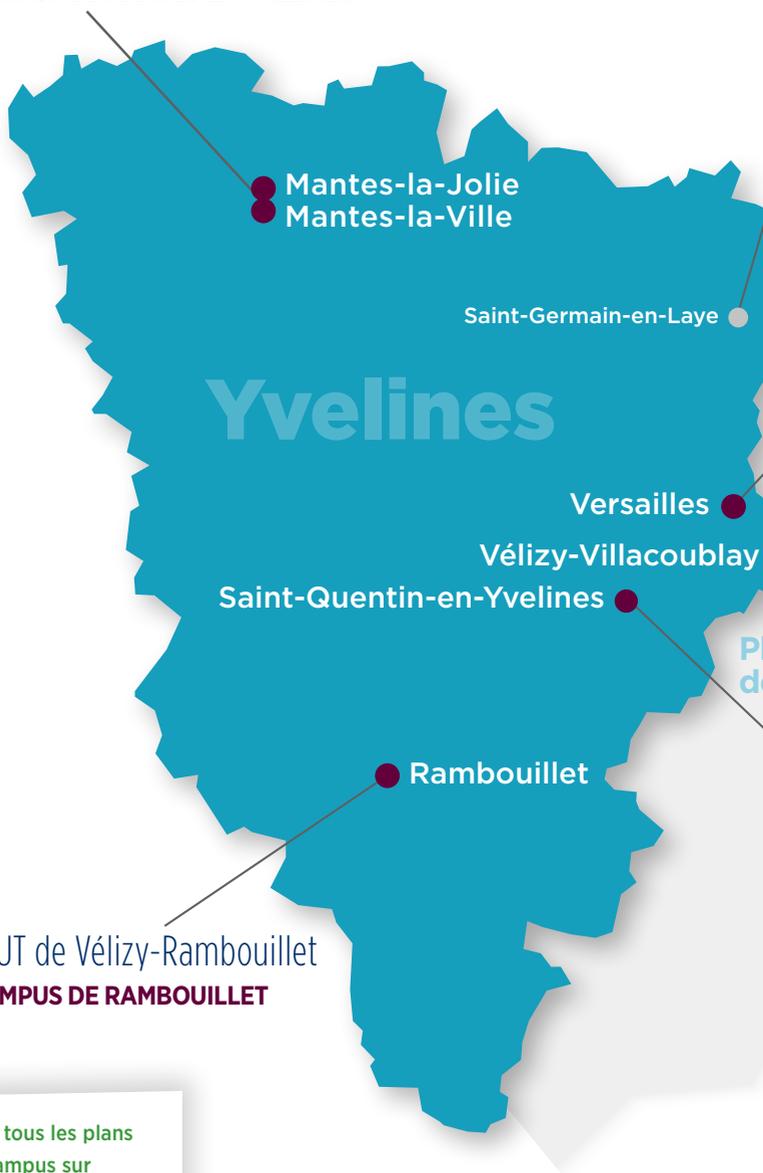
Située à la gare de SQY, la Vélo station propose la location de vélo, de gardiennage et un atelier de réparation.

www.velostation.sqy.fr

Plus de 1000 trottinettes électriques sont en location dans 300 points sur le territoire via l'application TIER Mobility.

- IUT de Mantes
- ISTY, Institut des Sciences et Techniques des Yvelines

CAMPUS DE MANTES EN YVELINES



- IUT de Vélizy-Rambouillet

CAMPUS DE RAMBOUILLET

Retrouvez tous les plans
des campus sur

www.uvsq.fr

- IEP Sciences Po Saint-Germain-en-Laye
en partenariat avec Cergy Paris Université
- Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ)
en partenariat avec les universités de l'académie de Versailles

- Présidence et Services centraux

- UFR des Sciences

CAMPUS DE VERSAILLES

Paris

- IUT de Vélizy-Rambouillet

- ISTY, Institut des Sciences et Techniques des Yvelines

CAMPUS DE VÉLIZY-VILLACOUBLAY

Plateau
de Saclay

- UFR Simone Veil – Santé

- Faculté de Droit et de Science politique

- Institut d'études culturelles et internationales

- IAE - Institut supérieur de management

- Observatoire de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

- UFR des Sciences sociales

- ISTY, Institut des Sciences et Techniques des Yvelines

- Bibliothèque Universitaire de Saint-Quentin-en-Yvelines

- Maison de l'étudiant Marta Pan

CAMPUS DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

UFR Simone Veil - Santé

2 avenue de la Source de la Bièvre
78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

01 39 25 95 15

Accès en voiture

► De Paris, porte de St-Cloud :

A13 puis A12 direction *Saint-Quentin-en-Yvelines/Rambouillet*, sortie *Saint-Quentin-en-Yvelines centre commercial régional*.

► De Rambouillet : N10 direction Paris, sortie *Saint-Quentin-en-Yvelines centre commercial régional*.

Accès en transports (zone 5)

Gare de Saint-Quentin-en-Yvelines (Transilien N, U/RER C), puis 10 à 15 minutes de marche pour rejoindre chacun des sites de l'université.

Rambouillet

Antenne de l'IUT de Vélizy-Rambouillet

19 allée des Vignes
78120 Rambouillet

01 30 46 51 00

Accès en transports (zone 5)

Gare de Rambouillet (Transilien N ou TER Centre), puis bus ligne B direction Clairbois, arrêt Z.I. du Pâtis.

Accès en voiture

Route nationale 10, sens Paris-Provence : sortie Rambouillet La Clairière, suivre Z.I. du Pâtis, bâtiments face à Veolia.

Vélizy-Villacoublay

IUT de Vélizy-Rambouillet

01 39 25 48 33

ISTY, École d'Ingénieurs

01 39 25 38 50

Pôle universitaire scientifique et technologique
10-12 avenue de l'Europe
78140 Vélizy-Villacoublay

Accès en voiture

► De l'ouest de Paris/Boulogne :

N118, direction Orléans. Sortie *Vélizy-Villacoublay, centre commercial/zone d'emplois*.

► Du sud de Paris : N118, direction Paris.

Sortie *Vélizy-Villacoublay, centre commercial/*

zone d'emplois. Entrée : derrière Pizza Pino.

Accès en transports (zone 3)

Gare de Chaville-Vélizy (RER C)

Gare de Chaville rive-gauche (Transilien N)

Gare de Chaville rive-droite (Transilien L)

Gare de Sèvres rive-gauche (Transilien N),

puis bus 179, arrêt *Vélizy 2*.

Puis utiliser un des bus suivants :

► lignes RATP : 295, 390, 179, 190, 379, 495,

► lignes Phébus : CVE, CVM, CZI, RDV, LCV, RGV, VZI, 40, 42, 43, 45, 307 001.

Mantes

IUT de Mantès

7 rue Jean Hoët
78200 MANTES-LA-JOLIE

01 30 98 13 62

Pôle environnement Jean Moulin

35 rue Jean-Baptiste Marchand
78200 MANTES-LA-JOLIE

ISTY, École d'Ingénieurs

28 boulevard Roger Salengro
78711 MANTES-LA-VILLE

01 34 78 88 90

Accès en voiture de Paris

A13 direction *Rouen*, puis :

► **IUT de Mantès en Yvelines** : sortie n°11 *Mantes-Est*. Prendre la direction *Mantes-la-Jolie/Collégiale*, longer la Seine (quai des Cordeliers) jusqu'à l'hôtel du Val de Seine. À la hauteur de l'hôtel, tourner à gauche (rue Marcel Tabu) puis prendre la deuxième rue à gauche (rue Jean Hoët). L'IUT est à droite, face au parking,

► **Pôle environnement** : sortie n°11 *Mantes-Est*. Prendre la direction *Mantes-la-Jolie/Collégiale*. Longer la Seine (quai des Cordeliers, quai de la Tour, boulevard du Cygne)

Au premier rond-point, continuer tout droit direction *Val Fourré* (boulevard de Sully).

Au deuxième rond-point prendre à gauche direction *Val Fourré* (boulevard Georges Clémenceau).

Le Pôle environnement *Jean Moulin* se trouve à la première intersection à gauche.

► **ISTY** : sortie n°12.

Accès en transport (zone 5)

Gare de Mantes-la-Jolie (Transilien J, N), puis :

- ▶ **IUT** : bus TAM X direction *Boulevard des cygnes*,
- ▶ **Pôle environnement** : bus ligne C, direction *Résidence du lac*, arrêt *Ramon*,
- ▶ **Isty** : 10 minutes de marche.

Saint-Germain-en-Laye

5 rue Pasteur

78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Sciences po Saint-Germain-en-Laye

contact@sciencespo-saintgermainenlaye.fr

01 30 87 47 83

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ)

01 30 87 47 00

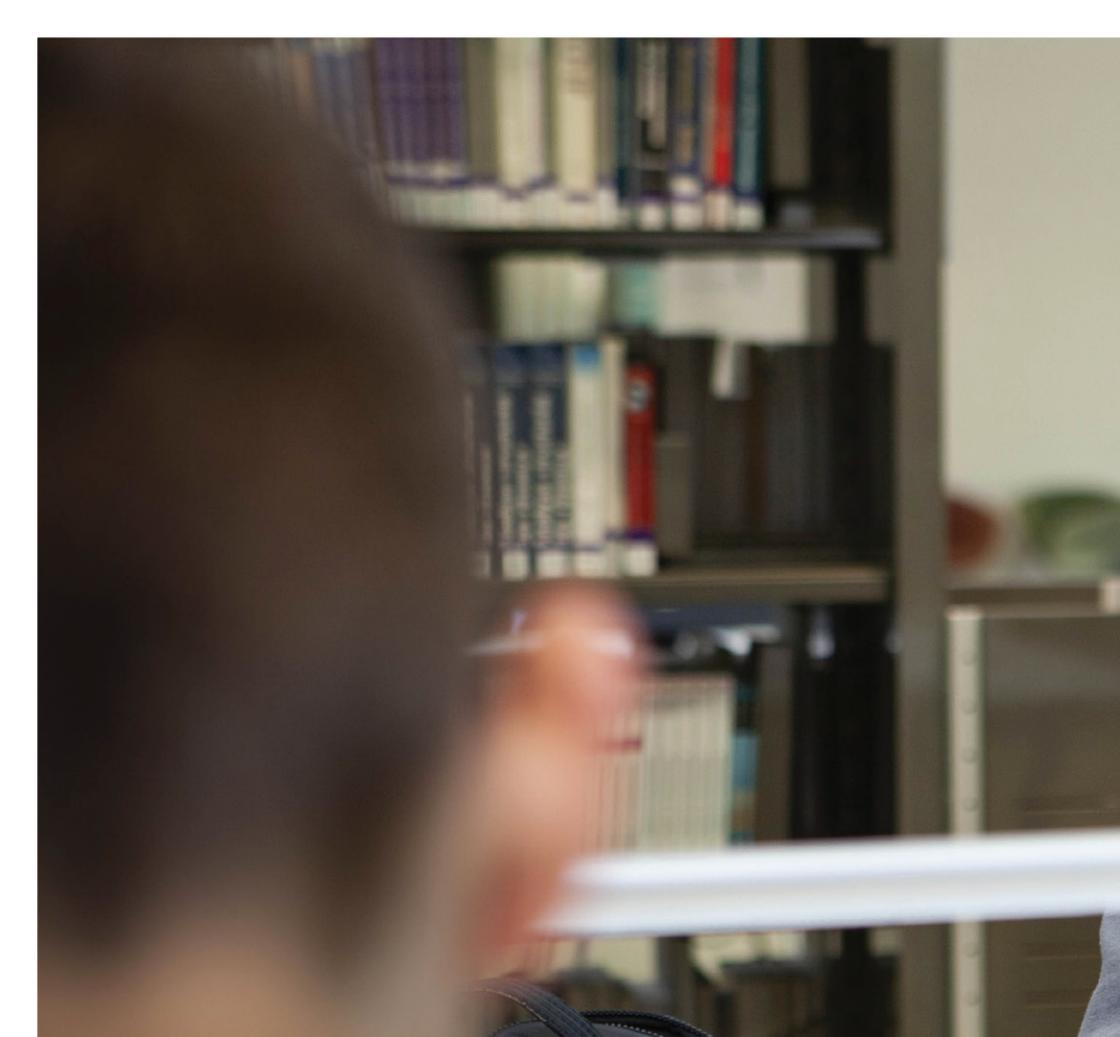
Accès en voiture

- ▶ **De Paris** : A13, A86, A14, N13
- ▶ **De Rouen** : A13, N13
- ▶ **De Poissy** : N190
- ▶ **De Conflans/Cergy-Pontoise** : N184
- ▶ **De Versailles, Orgeval, Rueil-Malmaison** : N13

Accès en transport (zone 5)

- ▶ RER A direction *Saint-Germain-en-Laye* jusqu'au terminus, puis bus ou 15/20 minutes à pied.
- ▶ Bus lignes R2 *Circuit nord* ou R4, arrêt *Grande ceinture*.
- ▶ Vélo 10 minutes depuis la gare RER A via le réseau vert.





5

**Ma
santé**



Je gère ma sécurité sociale et ma mutuelle

Les étudiants sont affiliés au régime de protection sociale général.

Vous êtes un/une étudiant(e) qui débute ses études supérieures ?

Vous êtes automatiquement affilié(e) à un régime obligatoire d'assurance maladie pour le remboursement de vos frais de santé, généralement celui de vos parents ou tuteurs légaux, et ce quel que soit ce régime (général, agricole ou autre).

Vous n'avez aucune démarche à effectuer pour cette affiliation, mais profitez-en tout de même pour vous créer un compte sur ameli.fr (régime général), MSA (régime agricole) ou tout autre espace web de gestion d'un régime spécial afin de bien percevoir vos futurs remboursements de frais de santé.

Vous êtes un/une étudiant(e) de nationalité étrangère ?

Vous devez vous inscrire sur le site internet etudiant-etranger.ameli.fr afin d'obtenir vos droits.

Votre carte Vitale

Votre carte Vitale est votre carte d'assuré social. Elle atteste de vos droits à l'assurance maladie. Pensez à la mettre à jour au moins une fois par an en utilisant les bornes disponibles dans toutes les caisses d'assurance maladie, les pharmacies et dans certains établissements de santé.

Présentez-la systématiquement à tout professionnel de santé. Avec elle, plus de feuille de soins papier à envoyer : vous êtes remboursé en 5 jours.

Le montant remboursé est versé sur votre compte bancaire, sous réserve d'avoir fourni un relevé d'identité bancaire (RIB) à votre caisse d'assurance maladie.

Mutuelle des étudiants

L'adhésion à une mutuelle en complément de la sécurité sociale est facultative, mais elle est fortement conseillée. En effet, la sécurité sociale constitue une couverture sociale de base : elle ne donne droit qu'au remboursement d'une partie des frais médicaux (médecin, dentiste, médicaments, hospitalisation etc.).

Il est donc souhaitable de souscrire une mutuelle complémentaire qui complète les remboursements de la sécurité sociale. Jusqu'à 26 ans, vous êtes susceptible de pouvoir bénéficier de la mutuelle de vos parents gratuitement. Renseignez-vous auprès d'elle.

Quelle que soit la mutuelle que vous choisirez, celle-ci vous indiquera les aides auxquelles vous pouvez avoir droit (ACS, CMU-C, aide de 100 euros du Conseil régional, etc.) selon votre situation financière.

Attention !

Ne confondez pas affiliation à la sécurité sociale, obligatoire, et mutuelle santé, facultative.

Seule l'association des deux vous permet un meilleur remboursement de vos frais médicaux.

Dans tous les cas, n'oubliez pas de déclarer votre médecin traitant.

Je me blesse à l'université ou durant un stage

Certains accidents sont considérés comme des accidents du travail (même si vous êtes étudiant). Ils sont pris en charge à 100% par la sécurité sociale mais ils doivent être déclarés dans les 48 heures.

Après l'accident, renseignez-vous immédiatement auprès de votre secrétariat de scolarité ou demandez à une autre personne de le faire à votre place si c'est impossible pour vous.

J'ai une question d'ordre médical

Le Service de Santé Universitaire (SSU) vous accueille, vous écoute, vous soutient et vous accompagne pour toutes questions relatives à votre santé.

Accompagner votre santé

- ▶ Infirmières et médecins vous reçoivent aux horaires d'ouverture.
- ▶ Des médecins et des psychologues vous reçoivent sur rendez-vous.
- ▶ Des campagnes d'information et de sensibilisation sur des thèmes de santé publique sont proposées régulièrement tout au long de l'année.
- ▶ De la documentation médicale de prévention est disponible sur de nombreux thèmes ainsi que les coordonnées de services, les centres de planification familiale ou les centres de dépistage anonymes et gratuits pour le sida ou les infections sexuellement transmissibles (IST).

Consultations médicales de prévention

Vous bénéficiez de consultations médicales tout au long de l'année :

- ▶ obligatoire lors de votre première inscription universitaire (vous recevrez une convocation par mail),
- ▶ à la demande (certificats médicaux, maladies, orientation vers des consultations spécialisées, etc.),
- ▶ prévention (IST, contraception, dépistage, addictions, troubles alimentaires, etc.),
- ▶ aménagement des études et des examens en cas de handicap ou de maladie invalidante, après consultation et sur avis du médecin du SSU, selon la procédure en vigueur (circulaire n° 2011-220 du 27-12-2011).

Vous pouvez demander un rendez-vous à l'adresse ssu@uvsq.fr, en indiquant le motif de votre demande, vos coordonnées téléphoniques et lieu d'études.

Harcèlement Victime ou témoin ?

Vous pouvez signaler et aider, être aidé(e) et accompagné(e) en contactant la Cellule de veille et d'écoute :

stopetu@uvsq.fr

Procédure confidentielle
et sécurisée

LE CENTRE DE SANTÉ

LE SERVICE DE SANTÉ UNIVERSITAIRE
EST **CENTRE DE SANTÉ** SUR LE CAMPUS
DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES.

Consultations de médecine générale.
Pratique du tiers-payant
sur présentation de la carte vitale à jour
ou de l'attestation papier de la CPAM.

Prise de rendez-vous sur DOCTOLIB
ou se renseigner auprès du secrétariat
au 01 39 25 57 22

À qui s'adresser ?

Pour tout renseignement, veuillez contacter les SSU de vos sites respectifs d'études.

Vous pouvez, pour une demande de prise de contact ou de rendez-vous, contacter le SSU à l'adresse mail suivante : ssu@uvsq.fr, une infirmière ou un médecin vous répondra aux horaires d'ouverture du service médical.

Je suis inscrit(e) à l'UFR des Sciences, ou à l'école de sages-femmes de l'hôpital Foch

Campus de Versailles
SSU - Bâtiment Buffon (rdc droite)
01 39 25 40 96

- ▶ Consultation de médecine préventive sur rendez-vous.
- ▶ Consultation psychologue le jeudi sur rendez-vous.

Je suis inscrit(e) à l'IUT de Vélizy-Rambouillet ou à l'ISTY sur le campus de Vélizy-Villacoublay

Campus de Vélizy-Villacoublay
SSU - Bâtiment Garros - sous-sol
01 39 25 37 11

- ▶ Consultation de médecine préventive sur rendez-vous

Je suis inscrit(e) à l'IUT de Vélizy-Rambouillet sur le campus de Rambouillet

Campus de Rambouillet
SSU - Bâtiment principal - RDC
01 39 25 58 21

- ▶ Consultation de médecine préventive sur rendez-vous.

Je suis inscrit(e) à l'IUT de Mantes ou à l'ISTY campus de Mantes en Yvelines

Campus de Mantes
SSU - Bâtiment C - Bureau C001
01 39 25 33 93

- ▶ Consultations de médecine préventive sur rendez-vous.

Je suis inscrit(e) à l'UFR des Sciences sociales, l'ISM, l'IECI, l'UFR Simone Veil - Santé, l'UFR de Droit et de Science politique

Campus de Saint-Quentin-en-Yvelines
Maison de l'étudiant Marta Pan
2^e étage
SSU - Centre de santé
01 39 25 53 82/ 52 83

- ▶ Consultation de médecine préventive sur rendez-vous.
- ▶ Consultation psychologue le lundi et le vendredi sur rendez-vous.

DES DIFFICULTÉS ? DES SOLUTIONS



Gérer son budget

AIDE FINANCIÈRE

- **Rendez-vous** avec une conseillère en économie sociale et familiale : marie.vougny@uvsq.fr
- **Aide financière** vie quotidienne FSDIE social www.uvsq.fr/actions-sociales-et-financieres
- **CROUS**
 - **Bourse** : www.crous-versailles.fr/bourses
 - **Aides d'urgence** : mesrdv.etudiant.gouv.fr/fr



LOGEMENT

logement.vu@uvsq.fr



JOBS ÉTUDIANTS

- alumni.uvsq.fr/
- www.uvsq.fr/vacations-etudiantes
- www.ljeune1solution.gouv.fr
- www.jobaviz.fr



AIDE À L'ÉQUIPEMENT NUMÉRIQUE

- **Aide à l'achat** : ordinateur / tablette avec clavier
- **Prêt d'ordinateur** : fsdiesocial.vu@uvsq.fr
- **Microsoft Office 365** : à disposition gratuitement avec les identifiant et mot de passe UVSQ www.uvsq.fr/office365



AIDE ALIMENTAIRE

- **AGORAE**, épicerie sociale et solidaire agorae@interassos-uvsq.org
- **CROUS** www.crous-versailles.fr/restauration



MANUELS GRATUITS

Accès gratuit à des ouvrages et manuels universitaires en ligne www.bib.uvsq.fr

Besoin d'aide ? rdvdoc.bib@uvsq.fr

 Dalloz Bibliothèque
éditions Dalloz Ouvrages numériques

 SCHOLAR VOX
UNIVERSITÉS



AIDE PSYCHOLOGIQUE

- **Service de santé universitaire (SSU) - Centre de santé universitaire**
RDV pour entretiens infirmiers ou consultations médico-psychologiques - ssu@uvsq.fr
- **CROUS**
 - En présentiel : avec ou sans- rendez-vous - 06 27 86 91 83 - rdv.apsytude@gmail.com
 - En distanciel : consultations gratuites assurées par Alliance C - www.uvsq.fr/aides-psychologiques
- **Dispositif psy santé** : <https://santepsy.etudiant.gouv.fr>
- **Les plateformes**
 - ecouteetudiants-iledefrance.fr/home
 - 0 800 130 000
 - Nightline Saclay : www.nightline.fr/saclay 01 85 40 20 10



SANTÉ - PRÉVENTION - SOINS

- Consultations médicales et de prévention, téléconsultations ssu@uvsq.fr



ACCOMPAGNEMENT

- **Médiateurs** : Accueil / Information, orientation
- **Tutorat** : soutien pédagogique
- **Parrainage - mentorat** : suivi personnalisé / aide à l'intégration

Se rapprocher des services de scolarité et des associations étudiantes

PLATEFORME

||| Toutes mes aides

+ 1 200 aides mises à jour quotidiennement



PROTECTIONS PÉRIODIQUES

Des kits de protections périodiques gratuits pour les étudiantes en difficulté : distributeurs sur les campus. Des associations étudiantes proposent aussi des kits gratuits.

Je suis en situation de handicap

Quelle que soit la nature du handicap (moteur, cognitif, psychique, sensoriel, maladie chronique ou invalidante) et quelle qu'en soit la durée, vous pouvez bénéficier d'aménagements durant vos études, le passage de vos examens ou de vos concours. Vous devez contacter le Service de santé universitaire (SSU) ou le service d'accompagnement des étudiants et des personnels handicapés (SAEPH) de l'université.

Le médecin rédigera un avis d'aménagement retranscrit en arrêté de notification et soumis à la validation du/de la directeur/trice de la composante. Les aménagements seront mis en place par les chargés d'accompagnement de chaque site en lien avec le SAEPH.

Un rendez-vous avec le chargé d'accompagnement des étudiants en situation de handicap de votre composante est obligatoire – voir contact dans la rubrique SAEPH sur le site internet de l'université, www.uvsq.fr, rubrique Vie de campus, Accompagnement du handicap.

Aménagements possibles des études

- ▶ échelonner vos études sur plusieurs années,
- ▶ des aides personnalisées : tuteur, preneur de notes, interprète en langue des signes française (LSF) ou codeur en langue française parlée complétée (LPC),
- ▶ des aides matérielles : transcription de documents en braille, agrandissement de documents, mise à disposition de carte de photocopies, de matériel informatique (ordinateurs portables, dictaphones, logiciels adaptés : Dragon, Zoomtext, etc.),
- ▶ la réservation de salle avec ordinateurs équipés de logiciels spécifiques à la BU de Saint-Quentin-en-Yvelines,

- ▶ la mise à disposition d'un poste de travail informatique entièrement équipé (table réhaussable en hauteur, écran sur bras articulé, lampe anti-reflet, ordinateur équipé de logiciels spécifiques et prêt de scanner et casque) dans les BU de Versailles, Vélizy et Saint-Quentin-en-Yvelines.

Aménagements des examens

Les aménagements peuvent porter sur :

- ▶ les conditions de déroulement des épreuves (examen sur ordinateur, logiciel adapté, secrétariat d'examen, adaptations d'épreuves, etc.),
- ▶ la majoration du temps imparti,
- ▶ l'étalement du passage des épreuves, sous réserve d'application des modalités du contrôle des connaissances.

information

Maison de l'étudiant Marta Pan

bureaux 213/214/211

1 allée de l'Astronomie

78280 Guyancourt

Mail : saeh@uvsq.fr

Tél : 01 39 25 51 12 / 57 30 / 51 67

www.uvsq.fr, rubrique handicap

Dates limites de passage de la visite médicale obligatoire auprès du service de santé universitaire pour l'obtention d'un avis d'aménagement pour le passage d'un examen :

▶ Pour le premier semestre de l'année universitaire en cours, au plus tard, la deuxième semaine du mois de novembre

▶ Pour le second semestre de l'année universitaire en cours, au plus tard, la première semaine du mois de mars

Enrichissez votre vie universitaire

Accompagnez le handicap

Étudiants de l'UVSQ, devenez...

- > Preneur de notes
- > Secrétaire d'examens
- > Tuteur



Améliorez les conditions d'études des étudiants en situation de handicap de l'UVSQ en devenant vacataires rémunérés :

► Preneur de notes

Prendre et transmettre les cours et commentaires associés tout au long de l'année, fournir régulièrement des notes de qualité à un étudiant bénéficiaire d'aménagements.

► Secrétaire d'examens

Rédiger une copie sous la dictée d'un étudiant.

► Tuteur

Aider et soutenir un étudiant handicapé sur le plan pédagogique (compréhension de concepts, organisation, recherche documentaire, gestion de temps, etc.).

Où postuler ?

Pour tous les campus et durant toute l'année, une adresse :

vacataires-relaishandicap@uvsq.fr



6

**Mes
loisirs**



Je sors, je me cultive

L'UVSQ organise de nombreuses activités culturelles dans le but de favoriser l'accès à la culture, de développer la pratique artistique et d'animer le campus.

Le service culturel vous propose :

- ▶ des visites culturelles, des expositions,
- ▶ les journées arts et culture dans l'enseignement supérieur (JACES) pour présenter et valoriser toutes les initiatives et projets montés à l'UVSQ,
- ▶ des ateliers loisirs ou artistiques (théâtre, radio, photo, arts plastiques, etc.),
- ▶ des séjours culturels en France et à l'étranger. Les Pays baltes en 2018, Saint-Petersbourg en 2019 et la Slovénie en 2022,
- ▶ un soutien aux associations culturelles et aux projets étudiants de l'UVSQ,

- ▶ création et rencontres avec des artistes,
- ▶ une UE Culture – Pratiques artistiques, option théâtre, photo, média/radio, arts plastiques, histoire de l'art (Voir page 18)
- ▶ du théâtre et des concerts dans la salle de représentation de la MDE, «L'Entracte»
- ▶ des concours et jeux concours pour gagner des places de spectacles, d'expositions, etc

Programmation et inscriptions sur :
www.uvsq.fr, Vie de campus



Sortez à tarif préférentiel

Inscrivez-vous au Pass culture Défi actions culturelles (Dac), et bénéficiez d'accès à la culture à des tarifs préférentiels auprès de nos 18 partenaires, sur présentation de votre carte étudiante. Le dispositif est gratuit. Il suffit pour cela de coller le sticker sur votre carte étudiante. Vous le trouverez dans les bureaux du service culturel ou à l'accueil de la Maison de l'étudiant. Vous pouvez également vous inscrire en ligne et le recevoir par la poste.

Le Pass culture Dac propose :

- ▶ des concerts et des spectacles à 6€,
- ▶ des séances de cinéma à 3,5€.

Information

Service culturel à la Maison de l'étudiant Marta Pan
bureau 101 (Saint-Quentin-en-Yvelines)
service.culturel@uvsq.fr

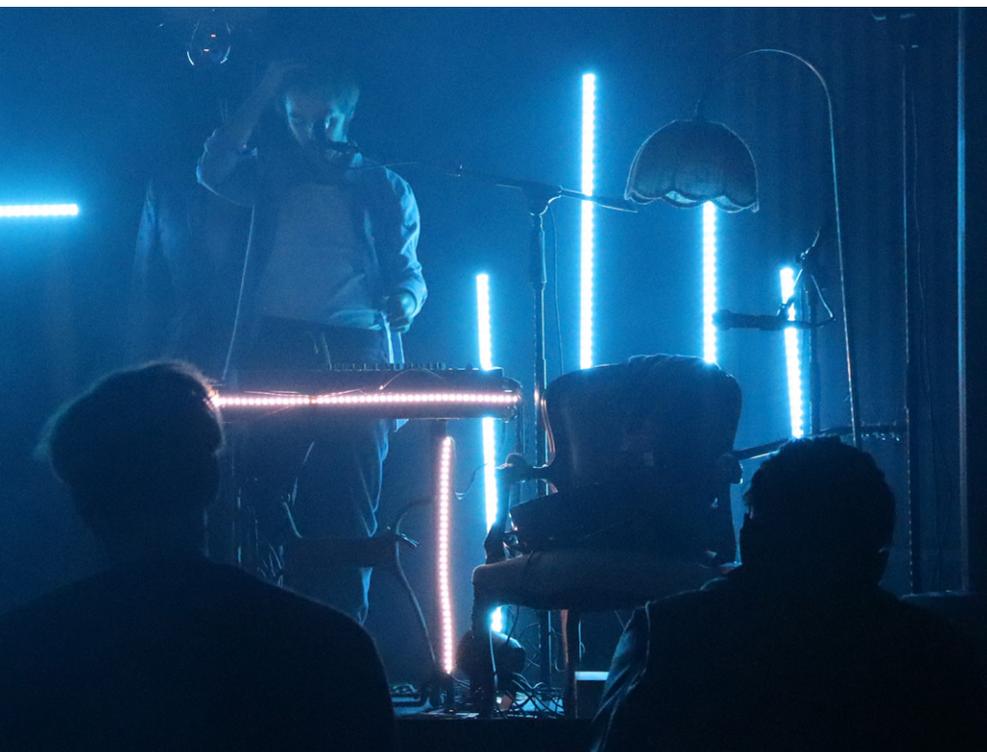
Fanny Souchet

01 39 25 52 44

fanny.souchet@uvsq.fr



@uvsq_universite



Je fais du sport

Dans le cadre de la formation universitaire, en compétition ou en loisir, tous les moyens sont bons pour faire du sport à l'UVSQ.

Formation universitaire

L'UE Théorie et pratique des activités physiques et sportives (APS) vous permet d'approfondir vos connaissances et d'améliorer vos compétences dans les pratiques physiques et sportives. Cette UE est valorisée à 3 ECTS.

Inscription pédagogique à l'UE de sport selon modalités des scolarités

Dates d'inscription pour le choix de l'activité sportive :

S1 : du 26 septembre au 28 septembre inclus

début des cours : lundi 03 octobre

S2 : du 23 Janvier au 25 janvier inclus

début des cours : lundi 30 janvier

Les disciplines proposées :

- ▶ sports collectifs : basket-ball, football, handball et volley-ball, ultimate
- ▶ sports de combat : boxe
- ▶ sports de raquette : badminton et tennis de table,
- ▶ activités de bien être et de développement personnel : renforcement musculaire, step, danse contemporaine et danse moderne, musculation, Yoga,
- ▶ golf, escalade
- ▶ running, tir à l'arc, athlétisme.

L'association sportive (AS)

Elle permet aux étudiants de pratiquer leurs sports favoris uniquement en compétitions régionales, nationales et internationales.

Les compétitions se déroulent les jeudis après-midi.

Une cotisation de 40€ vous sera demandée ainsi qu'un certificat médical mentionnant l'autorisation de pratiquer votre sport en compétition. La licence est gratuite.

Sous réserve d'un nombre suffisant de joueurs pour constituer une équipe.

Installations sportives

- ▶ **Gymnase Descartes**
Campus de Versailles
- ▶ **Gymnase Vauban**
Campus de Saint-Quentin-en-Yvelines
- ▶ **Salle multiactivités (MDE Marta Pan)**
Campus de Saint-Quentin-en-Yvelines
- ▶ **Golf et Tennis du Haras de jardy**
Versailles
- ▶ **Golf de Saint-Quentin-en-Yvelines**
Île de loisirs





Sport en loisir

- ▶ Pilates, renforcement musculaire, golf, badminton, qi gong, salsa cubaine, brain ball, tag archery.
- Activités gratuites sur inscription via la plateforme Paris-Saclay

Inscription en septembre pour le S1
Inscription en décembre pour le S2
sports.universite-paris-saclay.fr

Vous avez aussi accès via cette plateforme à l'ensemble des activités sportives proposées par les membres de l'Université Paris-Saclay.

Afterwork sport

Tous les mois retrouvez des activités physiques et sportives à la Maison de l'étudiant Marta Pan. Pratiquez une activité et terminez la soirée autour d'un verre.
 Activités gratuites sur inscription.



Billetterie

- La carte annuelle « Pacha forme » vous donne libre accès aux 6 clubs de remise en forme Forest Hill, dont l'Aquaboulevard de Paris (230€ au lieu de 900€), formule friends possible avec cette offre.
- Salle de remise en forme athla forme à Guyancourt
- Participation aux événements nationaux comme La grande classique Paris-Versailles
- Vertical'Art, salle d'escalade, à Saint-Quentin-en-Yvelines
- Piscine Montbauron à Versailles
- Ile de loisirs à Saint-Quentin-en-Yvelines

Événements sportifs

Tests de condition physique à la rentrée, participation à la course Paris-Versailles, tournois sportifs.

Information

Formation universitaire et association sportive (AS)
 Emmanuel Villaret

Loisir
 Christel Allegri

01 39 25 50 92 / info.scaps@uvsq.fr
 Maison de l'étudiant Marta Pan
 bureau 107



Je m'implique dans la vie associative

À l'UVSQ, les associations œuvrent dans de nombreux domaines : sciences, sciences sociales et humaines, droit, médecine, humanitaire, social, environnement, communication, loisirs, réflexion, politique, etc.

Tout étudiant peut créer une association et être soutenu dans sa démarche par le service des associations étudiantes de l'université qui :

- ▶ vous accueille,
- ▶ vous conseille : de la création à la réalisation des projets au sein de l'université,
- ▶ vous propose de la formation à la méthodologie de projets : recherche de partenariats, de financement, prévention des risques, etc.,
- ▶ organise les journées étudiantes de rentrée : forum associatif, animations diverses destinées à fêter la vie associative et faire connaissance,
- ▶ vous aide dans votre communication par un relais sur tous les outils de communication et des quotas d'impression.

Créer une association

Ce qu'il faut :

- ▶ être au moins deux personnes,
- ▶ rédiger les statuts,
- ▶ déposer les statuts en préfecture.

Modèle de statuts type :

www.yvelines.pref.gouv.fr

le +

**L'engagement des étudiants peut être valorisé en ECTS via l'UE Engagement et vie associative.
Plus d'infos page 18.**

Soutien de l'université

Les associations qui souhaitent être reconnues peuvent demander un agrément de l'UVSQ pour :

- ▶ communiquer au sein de l'université,
- ▶ assister à des formations associatives,
- ▶ demander des subventions auprès de la commission FSDIE,*
- ▶ bénéficier d'un local,
- ▶ utiliser le poste informatique graphique,
- ▶ réserver du matériel : appareil photo, talkie-walkie...

Possibilités de financement hors UVSQ :

- ▶ Commission culture actions de vie de campus du CROUS

www.crous-versailles.fr

Information

Dossiers de demande d'agrément et de subventions FSDIE en ligne sur le site internet de l'UVSQ.

www.uvsq.fr



Vous y trouverez aussi les fiches pratiques téléchargeables pour monter une association et organiser des projets.

Les grands projets portés par les associations à l'UVSQ :

- ▶ L'AGORAE, épicerie sociale et solidaire sur la mezzanine Vauban
- ▶ La Cagette Verte, panier bio et local
- ▶ Le concours d'éloquence
- ▶ Le concours de plaidoirie

* Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes.



Les associations étudiantes agréées

À l'UVSQ, une quarantaine d'associations étudiantes vous propose tout au long de l'année des activités, touchant à diverses thématiques ou disciplines : humanitaire, réflexion, handicap, vie des promotions...

D'autres associations de filières et de départements existent, renseignez vous auprès de votre département ou laboratoires.

► Droit

- Animus Corporis
- Juristribune - Animation de la vie étudiante
- READ - Etudiants de la double licence anglais/droit
- SQYMUN - Evènements liés à l'action de l'ONU

► Humanitaire, social, environnement

- Icare - Association solidaire et écologique
- La cagette verte

► International

- French me up - Promouvoir la mobilité à l'étranger

► Médecine

- AESF PO - BDE des sages-femmes
- AESFF - Etudiants Sages-Femmes de l'Hôpital Foch
- Aposanteur
- ESI autour du monde
- Les ZACTIVMOTS - BDE de l'institut de formation en psychomotricité de Meulan-Les Mureaux
- MIAOUS - Promouvoir la participation à l'évènement IKE d'ASSAS
- OKLM - Association des étudiants kinésithérapeutes du centre hospitalier Meulan Les Mureaux
- Poemes - Actions en santé publique et solidarité
- POM POM DE PO - Entraînements sportifs chorégraphiés
- POUCE - Préparation à l'Examen Classant National

- SMAK - Etudiants en kinésithérapie
- Tempo - BDE étudiants en médecine
- AEKIC
- CERF ESTA

► Engagement étudiant

- Interassos UVSQ - Fédération des associations étudiantes

► Sciences

- Pgaz - Animation du campus des Sciences
- Puls*Art - Association du master Événementiel, Médiation des arts et des sciences

► OVSQ

- GE ELOG - master E-logistique

► IUT

- AE2V - Association étudiante IUT de Vélizy
- RBTC - BDE du DUT TC, Rambouillet

► Culture, loisirs

- AGORA - Animation de la vie étudiante
- Culture sans frontière - Activités culturelles et promotion du master Projets culturels internationaux
- GE ELOG - BDE master E-logistique
- Graine de culture
- Impulsion - Accompagnement, soutien scolaire, entraide et animations

► ISTY, Ecole d'ingénieurs

- ADEI - Association des Elèves de l'ISTY

► Campus de SQY

- BDE ISM
- GEO UVSQ
- AEDAPS



Je représente les étudiants et étudiantes dans les instances de l'UVSQ

Élu étudiant, pourquoi pas vous ?

Les élus et élues étudiants siègent dans les conseils de l'université (conseil d'administration, conseil académique, commission de la formation et de la vie universitaire, commission recherche, conseils des UFR et instituts) et dans différentes commissions (section disciplinaire, aide sociale, hygiène et sécurité...).

Tout au long de leur mandat, ils s'impliquent dans le développement de l'établissement, dans les décisions qui concernent directement la formation mais aussi le quotidien des étudiants.

Un ou une vice-président(e) étudiant(e), élu(e) au sein de la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) pour deux ans, représente les étudiants et les étudiantes auprès de la direction de l'université.



Le fonctionnement démocratique de l'université :

L'UVSQ est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPCSCP), autonome tant dans sa gestion pédagogique et scientifique, que administrative et financière.

Les décisions y sont prises au sein de conseils composés d'élus des personnels, d'élus étudiants et de personnalités extérieures. Le président de l'université est lui-même élu par le Conseil d'Administration pour 4 ans. Les élus étudiants sont renouvelés tous les 2 ans.

Les services centraux :

Le **président d'université** par ses décisions, le **conseil d'administration** par ses délibérations, la **commission recherche** ainsi que la **commission de la formation et de la vie universitaire** par leurs propositions, leurs avis et leurs vœux, assurent l'administration de l'université.

▶ Le conseil d'administration (CA - 36 membres) détermine la politique de l'établissement: contrat quinquennal d'établissement et évaluation, budget, gestion des emplois, accords et conventions, règlement intérieur, contrôle des connaissances, section disciplinaire, etc.

▶ Le conseil académique (Cac - 80 membres) regroupe les membres de la Commission recherche et de la Commission de la formation et de la vie universitaire. Il est consulté et peut émettre des vœux sur les orientations des politiques de formation, de recherche, de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle et de documentation scientifique et technique, sur la qualification à donner aux emplois d'enseignant-chercheur et de chercheur vacants ou demandés, sur la demande d'accréditation, sur le contrat d'établissement.

▶ La commission recherche (CR - 40 membres) propose au CA les orientations des politiques de recherche, de documentation scientifique et technique ainsi que la répartition des crédits de recherche. Elle est consultée sur les programmes de formation initiale et continue, la qualification à donner aux emplois d'enseignants-chercheurs et de chercheurs vacants, sur les programmes et les contrats de recherche, sur le contrat d'établissement.

▶ La commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU - 40 membres) propose au CA les orientations des enseignements en formation initiale et continue. Elle prépare les mesures de nature à permettre la mise en oeuvre de l'orientation des étudiants, la validation des acquis, à faciliter leur insertion professionnelle, à favoriser les activités culturelles, sportives, sociales ou associatives offertes aux étudiants et à améliorer leurs conditions de vie et de travail.

Les conseils des composantes (UFR, instituts) :

Composé aussi de représentants élus des personnels administratifs, des enseignants et chercheurs, des étudiants, ainsi que de personnalités extérieures pour 4 ans, les conseils des composantes orientent la politique de leur composante, l'administrent au quotidien, proposent son budget au CA et proposent à la CFVU les créations ou habilitations de diplômes, les modalités de contrôle de connaissances et la validation des acquis, l'organisation des diplômes... Ils proposent aussi des axes de recherche à la CR. Ils élisent le directeur de la composante pour 4 ans.

**SAINT
QUENTIN
EN YVELINES**

Terre d'innovations



ÉTUDIANTS,
WELCOME TO SQY



sqy.fr/vie-etudiante

FESTIVAL – 7 ELECTROCHIC

9 AU 18
MARS 2023

BAILLY
BOIS D'ARCY
CHAVILLE
FONTENAY-LE-FLEURY
JOUY-EN-JOSAS
LE CHESNAY-ROCQUENCOURT
SAINT-CYR-L'ÉCOLE
VÉLIZY-VILLACOUBLAY
VERSAILLES



Exprime toi !



Le Média étudiant **UVSQ**

Un journal en ligne pour et par les étudiants et étudiantes
Participe au Média étudiant et fais entendre ta voix!

www.lemedia.etudiant.uvsq.fr